

SVZ CONSEILLE CREALO DANS LE CADRE D'UNE PREMIÈRE LEVÉE DE FONDS DE 1,3M€

Paris, le 22 janvier 2024

Sekri Valentin Zerrouk a conseillé Crealo dans le cadre d'une levée de fonds visant à positionner la start-up comme la solution de référence dans la gestion et le paiement des droits d'auteur en France.

Cette levée de fonds de 1,3 millions d'euros a été réalisée notamment auprès de 212 Founders, Evolem, Kima Ventures et Super Capital.

Grâce à ce financement, Crealo ambitionne de créer une solution moderne et globale pour homogénéiser les échanges de données, fiabiliser les calculs des droits et fluidifier les paiements.

La société Crealo était conseillée par le département Corporate M&A, Private Equity et Venture Capital de Sekri Valentin Zerrouk avec une équipe composée d'**Olivier Legrand**, associé, et **Sophie Gilbert**, collaboratrice.

A propos de Sekri Valentin Zerrouk (SVZ)

Firme indépendante composée d'une cinquantaine d'avocats, Sekri Valentin Zerrouk (SVZ) conseille des entreprises multinationales, des fonds d'investissement de premier plan, des ETI, PME et entrepreneurs dans le cadre du déploiement de leurs activités commerciales et de leurs opérations d'acquisition, de cession ou de restructuration en France et à l'étranger.

Avec plus de 400 opérations réalisées au cours des 10 dernières années, Sekri Valentin Zerrouk (SVZ) est aujourd'hui l'un des cabinets les plus reconnus en matière transactionnelle.

Les 13 associés sont : Franck Sekri, Pierre-Emmanuel Chevalier, Géraud de Franclieu, Emmanuelle Vicidomini, Antoine Haï, Olivier Legrand et Oscar Da Silva (Fusions & Acquisitions, Private Equity, Financement) ; Yamina Zerrouk (Droit Public des Affaires, Urbanisme et Immobilier) ; Jérôme Assouline et Brian Martin (Droit Fiscal) ; Emilie Meridjen et Thibaud Perrin (Droit Social) et Anne Dumas-L'Hoir (Contentieux des Affaires).

Plus d'informations : www.svz.fr

Contact presse

VERBATEE / Jérôme Goaër
06 61 61 79 34 / j.goaer@verbatee.com